

Actions Foncière

LA LETTRE DE FONCIÈRE LOGEMENT
N° 47 • SEPTEMBRE 2016

Action Logement - Les entreprises s'engagent avec les salariés



À LA UNE

30 000 familles dans nos murs

Avec l'inauguration de la résidence Séguier, à Drancy, en juin, Foncière Logement a passé un cap : celui du 30 000^{ème} logement livré. Loin d'être un aboutissement, il s'agit d'une étape vers la consolidation d'un patrimoine locatif de qualité.



Jean-Baptiste Dolci, vice-président d'Action Logement, Michel Ducourtieux, administrateur de Foncière Logement et Jean-Christophe Lagarde, député-maire de Drancy inaugurent la résidence Séguier le 23 juin 2016.

Alliance de pierre, de brique et de bois, les façades de la nouvelle résidence Séguier à Drancy conjuguent simplicité et modernité. Elles s'insèrent en douceur dans le quartier Jules Auffret, en pleine rénovation urbaine. Situé à proximité des commerces et des services publics de cette commune de Seine-Saint-Denis, ce nouveau programme propose un cadre de vie séduisant, à l'intérieur comme à l'extérieur : tandis que les appartements des étages supérieurs bénéficient de terrasses orientées plein sud, les maisons individuelles disposent de jardins privés et l'ensemble des bâtiments a fait l'objet d'un travail paysager minutieux. Autant d'atouts qui expliquent le succès rencontré par cet immeuble inauguré en juin.

Un processus ambitieux

Avec ses 38 logements collectifs, de 2 à 5 pièces, et ses 4 maisons individuelles, cette résidence occupe une place toute particulière dans l'histoire de Foncière

Résidence Séguier, Drancy (Seine-Saint-Denis)

- 38 logements collectifs
- 4 maisons individuelles
- Promoteur : DCF
- Architecte : Atelier BLM
- Gestionnaire : Nexity

Logement : après 15 ans d'activité, l'association a en effet livré à Drancy son 30 000^{ème} logement. À l'image de ceux qui l'ont précédé, cet ensemble témoigne de la volonté de Foncière Logement de mettre à disposition des salariés du secteur privé des logements de qualité et développer ainsi l'offre locative libre, dans les villes et les quartiers.

Acteur de la mixité sociale, Foncière Logement continuera d'accompagner, dans toute la France, les collectivités engagées, comme Drancy, dans des projets ambitieux de renouvellement urbain. Une dynamique qui se voit même aujourd'hui renforcée, puisque Foncière Logement s'est engagée à produire, dans les 15 mois, 1 000 logements supplémentaires à loyer libre dans les quartiers. À l'horizon 2018, c'est le cap des 35 000 logements qui devrait être franchi.

Plus de 1 000 logements en 15 mois



Jean-Jacques Gasly
Administrateur Medef, président
du comité d'engagement

C'est un véritable coup d'accélérateur à la relance de la mixité sociale dans les quartiers qui a été donné en juin dernier : Foncière Logement s'est en effet fixée pour objectif de faire l'acquisition de 1 000 logements neufs dans les 15 mois à venir, afin de répondre de manière efficace à la

demande de logement d'Action Logement. Lancé en juillet, pour concrétiser cet engagement, l'appel à candidature (modalités sur le site internet www.fonciere logement.fr), ouvert jusqu'au 31 décembre 2016, concerne les projets immobiliers achevés, en cours de construction, voire d'achèvement (achat en VEFA) ou à construire.

Antoine Blanche, qui a rejoint la direction des investissements immobiliers de Foncière Logement, a pour mission,



Le premier projet dont l'acquisition a été validée par le conseil d'administration du 20 septembre 2016 est celui de 11 appartements des « Jardins de La Verrière », dans un immeuble construit par Expansiel Promotion (Groupe Valophis) à LA VERRIERE (Yvelines). (Architecte : Daquin et Ferrière)

sous la direction de Jean-Yves Maurice, d'analyser les programmes proposés, situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville en vue de leur sélection par le comité d'engagement présidé par Jean-Jacques Gasly. Doté d'un budget de 200 millions d'euros, ce plan de relance répondra aux attentes des territoires : les décisions d'investissement seront prises en fonction des besoins de logements des entreprises et des salariés du secteur privé, mais aussi en fonction des impacts sur les projets de rénovation urbaine.

Le plan est en marche : le Conseil d'administration de septembre 2016 a validé ses premières acquisitions.



Appel à projets :
s'informer et candidater

L'ACTU

À Marseille, Foncière Logement participe au renouveau du quartier Saint-Paul

Fort de sa volonté de diversifier l'offre de logements dans les quartiers, Foncière Logement a donné, au printemps dernier, le coup d'envoi d'une nouvelle opération à Marseille, au cœur du quartier Saint-Paul, en cours de renouvellement urbain : mi-2017, la résidence Les Terrasses du Parc, située dans la nouvelle rue Jean Marsac, proposera ainsi aux salariés du secteur privé 16 nouveaux logements collectifs à loyer libre. Répartis sur quatre niveaux et dotés

de places de stationnement, ces appartements présenteront une diversité de typologie du T2 au T5, allant de 52 à 112 m². Cette nouvelle résidence confirme l'implantation de Foncière Logement dans la cité phocéenne : tandis qu'un programme de 39 logements a déjà été livré au plan d'aou, plusieurs projets sont à l'étude dans les quartiers Saint-Joseph, Les Flamands et Saint-Mauront. Tous contribueront à consolider l'image d'une ville devenue « emblématique de la rénovation urbaine tant par l'importance des projets que le nombre de quartiers concernés », comme l'a souligné Magali Munoz, administratrice de Foncière Logement, lors de la pose de la 1^{ère} pierre de la résidence Les Terrasses du Parc.

Si le patrimoine de Foncière Logement compte aujourd'hui quelque 4 300 loge-

ments en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, il est à noter que plus d'un tiers (1 500) se trouvent dans le département des Bouches-du-Rhône.



Magali Munoz, administratrice Foncière Logement, Yves Rousset, préfet délégué pour l'égalité des chances, Arlette Fructus, présidente des GIP Marseille Rénovation Urbaine et Politique de la ville, vice-présidente de la métropole Aix-Marseille-Provence, conseillère régionale PACA et Marie de Garam, présidente Immostone ont posé, le 5 juillet, la première pierre de la résidence Les Terrasses du Parc.

Résidence Les Terrasses du Parc, Marseille (Bouches-du-Rhône)

- 16 logements collectifs, du 2 au 5 pièces
- Promoteur : Immostone
- Architecte : cabinet Archimed